

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1889.

N° 8.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Avis — Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc — Bureau des Examineurs cath. de Montréal, Séance du 12 nov. dernier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'école pour la vie — De l'analyse grammaticale, logique et littéraire — Exercices de mémoire et de récitation — Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Problèmes d'arithmétique. — TRIBUNE LIBRE: Revue des faits scolaires — Revue scientifique. — LECTURE POUR TOUS: L'Automne — Donnez! — Extase — La province de Québec — Variétés. — BIBLIOGRAPHIE: Publication reçue. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S

Est par le présent donné qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique pour l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles, à l'École Normale Laval, à Québec, mercredi, le quinzième jour de janvier prochain (1890), à neuf heures du matin. Toute personne qui désire se présenter à cet examen, devra envoyer d'ici au 4 janvier prochain à M. Paul de Cazes, secrétaire du comité catholique du conseil de l'Instruction publique, une requête à cet effet, la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique, sanctionné par arrêté en conseil du 17 juillet 1888.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 19 octobre 1889.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 novembre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Charlevoix, Les Eboulements. — Le Révd M. W. Tremblay, en remplacement du Révd M. Elzéar De Lamarre, qui a quitté la municipalité.

Comté de Gaspé, Cloridorme. — Révd Nicolas Canuel, en remplacement du Révd S. Fraser, qui a quitté la municipalité.

L'Islet, Ashford. — Révd M. Onésiphore Cantin, en remplacement du Révd M. Joseph Desjardins, qui n'est plus desservant de la paroisse où est comprise cette municipalité.

L'Islet, Sainte-Louise. — M. Magloire Gagné, en remplacement de lui-même, aucune élection n'ayant eu lieu pour le remplacer.

Missisquoi, canton de Dunham. — M. George L. Scott, en remplacement de M. F. F. Scott, qui ne réside plus dans les limites de la municipalité.

Ville de Québec, protestants. — Le Très Révd doyen Norman, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Rimouski, Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Révd M. Henri Lavoie, en remplacement du Révd M. F. X. Cloutier, qui a quitté la municipalité.

Yamaska, Saint-François du Lac (Village). — M. Herménégilde Lauzière, en remplacement de M. François-Etienne-Napoléon Boucher, qui a quitté la municipalité.

Syndic d'écoles.

Ottawa, Aylwin. — M. Nicholas McGuire, en remplacement de M. John Hogan, junior, il n'y a pas eu d'élection dans le temps voulu par la loi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 novembre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Montmorency, "Les Crans" (Sainte-Anne).—MM. Fleurant Saint-Gelais et Charles Cauchon, en remplacement, le premier, de M. Joseph Verrault, et le second, de M. Olivier Paré.

Comté de Richelieu, Sainte-Victoire. — M. Napoléon Proulx, en remplacement de M. Carlisle Carignan, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 novembre dernier (1889), d'annexer la municipalité de "Saint-Gabriel" de Montréal, dans le comté d'Hochelega, à la cité de Montréal, pour les fins scolaires, pourvu que la procédure indiquée au code de l'Instruction publique, article 122 à 134 inclusivement, soit suivie, la cité de Montréal se réservant le droit d'augmenter les taxes scolaires de $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$ de cent.

A V I S.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Règlements concernant les Bureaux d'Examineurs.

Il a plu au LIEUTENANT-GOUVERNEUR d'approuver une résolution du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, par un ordre en conseil en date du 23 novembre 1889, laquelle résolution a été adoptée à une assemblée tenue le 6 novembre 1889, afin d'amender les articles 20 et 39 des règlements du dit comité, comme suit :

"20. Les cités de Montréal, Québec et Sherbrooke seront les centres d'examen pour les trois degrés de diplômes, et les endroits suivants seront les centres d'examen pour les diplômes d'école modèle et élémentaire, savoir: Shawville, Aylmer, Lachute, Huntingdon, Sweetburg, Waterloo, Stanstead, Richmond, Inverness, Trois-Rivières, New-Carlisle et Gaspé Village."

"39. Les candidats pour diplômes élémentaires qui manqueront sur un ou deux sujets de l'examen, pourront, sur recommandation du bureau central des Examineurs, obtenir le diplôme d'école élémentaire de troisième classe, et les candidats ainsi recommandés auront droit de recevoir un diplôme d'école élémentaire de deuxième classe au prochain examen, en passant sur les sujets sur lesquels ils n'ont pas réussi.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion.

22 novembre 1889.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Michel de Lachine, comté d'Hochelega, pour l'annexer à celle de la paroisse de la côte Saint-Paul, même comté, le territoire connu sous le nom de côte Saint-Paul, composé des terres et terrains désignés au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Michel de Lachine, sous les numéros: 972, 977, 997, 998, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, ainsi que les parties des terrains connus, aux dits plan et livre de renvoi, sous les numéros 1023, 1024, 1025, et 1026, qui se trouvent comprises dans les bornes ci-après désignées; le dit territoire étant borné, au nord-est par les terres de la paroisse de la côte Saint-Paul, comté d'Hochelega; au nord-ouest par la petite rivière Saint-Pierre; au sud-est, partie par les terres de la dite paroisse de la côte Saint-Paul, et partie par la berge (côte nord-ouest) de l'aqueduc de la cité de Montréal; et au sud-ouest, à partir du dit aqueduc, par une ligne prolongeant la ligne de division entre les lots numéros 977 et 979 par le dit lot n° 979, et par les lots n° 978, 975, 973, 971, 970, 968 et 967 du cadastre de la dite paroisse de Saint-Michel de Lachine.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

BUREAU DES EXAMINATEURS
CATHOLIQUES DE
MONTRÉAL.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U. E. Archambault, président;
l'abbé J. Quinlivan, vice-présid.;
l'abbé W. Duckett,
l'abbé A. Archambault,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 12 novembre 1889.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U. E. Archambault, président;
l'abbé W. Duckett,
l'abbé A. Archambault,
F. X. Valade,
A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec grande distinction.*

M. Georges Faméart, français.
Avec distinction. anglais.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec distinction.*

MM. Louis Gaspard Robillard, anglais.
 Louis Gagnon, français et "
 Delles Marie Anne Crépeau, français.
 Marie Louise Thoin, "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction.*

De les Marie Fabiana Laporte, français.
 Marie Louise Emélie Cardinal, "
 Marie Amanda Robillard, "
 Marie Montpetit, "
 Rose de Lima Jasmin, "
 Euphémie Morand, "
 Angéline Legault, "
 Marie Louise Beaulne, "
 Exilda Lefebvre, "
 Marie Louise Sauvé, "
 Marie Noémie Laporte, "
 Marie Marguerite Trépanier, "
 Arméline Lauzon, "
 Léonora O'Brien, anglais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Delles Catherine E. Smyth, anglais.
 Léonie Lecavalier, français.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	5	0	5
Ecole élémentaire	16	10	26
Totaux.....	21	10	31

ÉPREUVES ÉCRITES.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1° Comment s'accorde l'adjectif qui se rapporte à deux noms de différents genres ?

2° Comment s'accorde le verbe qui a plusieurs sujets de différentes personnes ?

3° Qu'appelle-t-on complément du verbe ?

4° Qu'appelle-t-on complément direct ?

5° Conjuguez au présent de l'indicatif et à toutes les personnes les verbes suivants : *coudre, dormir, vaincre.*

GRAMMAIRE ANGLAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. How many degrees of comparison in adjectives ?

2. How many kinds of pronouns are there ?

3. Verbs are of how many kinds ?

4. What does a verb active express ?

5. How many moods in verbs ?

DICTÉE FRANÇAISE.

(1 heure.)

LE PAPILLON.

Tous ces insectes pondent quelques œufs. De ceux du papillon naissent, non pas des papillons, mais ces animaux que nous avons appelés chenilles. Leur corps très allongé est partagé en anneaux ; leur tête est pourvue de mâchoires et de plusieurs petits yeux ; leurs pieds sont très courts. Quand ces insectes ont vécu un certain temps dans cet état et changé plusieurs fois de peau, il arrive une époque où de cette peau de chenille sort un être tout différent, de forme oblongue, sans membres distincts, qui

vit longtemps avec l'apparence de la mort, sous le nom de chrysalide.

En y regardant de très près, on voit en relief, sur cette chrysalide, toutes les parties du papillon contractées et comme emmaillottées. Après un temps plus ou moins long, la chrysalide s'est fendue, et le papillon en est sorti humide, mou, avec des ailes flasques et courtes ; mais en peu d'instant il s'est séché, ses ailes ont crû et se sont raffermies, et il est en état de voler. Il a six longs pieds, des antennes, une trompe en spirale, des yeux composés ; en un mot, il ne ressemble en rien à la chenille dont il est sorti.—*L'Ecole et la Famille*, 1^{er} année, page 124.

DICTÉE ANGLAISE.

THE EVERLASTING CHURCH.

There is not, and there never was, on this earth, an institution so well deserving of examination as the Roman Catholic Church. The history of that Church joins together the two great ages of civilization. No other institution is left standing which carries the mind back to the time when the smoke of sacrifice rose from the Pantheon, and when camelopards and tigers bounded in the Flavian amphitheatre.

The proudest royal houses are but of yesterday, when compared with the line of the Supreme Pontiffs. That line we trace back, in an unbroken series, from the pope who crowned Napoleon in the nineteenth century, to the pope who crowned Pepin in the eighth ; and far beyond the time of Pepin does this august dynasty extend.

The republic of Venice came next in antiquity. But the republic of Venice was modern when compared with the papacy ; and the republic of Venice is gone, and the papacy remains, not in decay, not a mere antique, but full of life and youthful vigor.

ART ÉPISTOLAIRE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quelles sont les qualités générales du style épistolaire ?
2. Quelles sont les qualités des lettres d'amitié ?
3. Quelles sont les qualités des lettres de condoléance ?
4. Quelles sont les qualités des lettres officielles ?

COMPOSITION FRANÇAISE ET ANGLAISE.

(1 heure.)

Ecrire une lettre pour demander une position.

HISTOIRE SAINTE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Qu'est-ce que Moïse et comment opéra-t-il la délivrance du peuple juif ?
2. Quel fut le premier roi d'Israël et comment mourut-il ?
3. Sous qui s'opéra la division du royaume d'Israël ?
4. Quels sont les principaux miracles opérés par Jésus-Christ ?
5. Donnez le nom des Evangélistes.

HISTOIRE DU CANADA.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quels furent les principaux gouverneurs du Canada sous le régime français ?
2. Racontez la bataille de Carillon.
3. Par quel traité le Canada passa-t-il sous la domination anglaise et quelles en sont les principales conditions ?
4. Nommez les principaux chefs de l'insurrection de 1837.
5. Quelle est la forme de notre gouvernement depuis 1867 ?

GÉOGRAPHIE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quels sont les principaux Etats de l'Europe et leurs capitales ?
 2. Quelles sont les bornes du Canada ?
 3. Quelles sont les grandes villes des Etats-Unis ?
 4. Quelle est la population de la province de Québec ?
- Quels sont les grands lacs de l'Amérique du Nord ?

ARITHMÉTIQUE.

(1 heure.)

I. J'ai acheté $3\frac{1}{2}$ verges de drap à $\$1\frac{1}{2}$ la verge ; j'ai revendu le tout $\$4\frac{3}{8}$: ai-je perdu ou gagné ?

Réponse : $18\frac{1}{2}$ cents perte.

Solution :

$$3\frac{1}{2} \times 1\frac{1}{2} = \frac{1}{2} \times \frac{7}{2} = \frac{7}{2} \times \frac{7}{2} = 4$$

$$\$4\frac{3}{8} - \$4 = \frac{3}{8} = .18\frac{1}{2} \text{ cents.}$$

II. Un prodigue a dépensé au jeu les $\frac{7}{8}$ de sa fortune et il lui reste $\$5400$: quelle était cette fortune ?

Réponse : $\$24300$.

Solution :

$$\frac{7}{8} - \frac{7}{8} = \frac{1}{8}$$

$$\frac{1}{8} = 5400$$

$$\frac{1}{8} = 2700$$

$$\frac{7}{8} = \$24300.$$

COMPTABILITÉ.

($\frac{1}{2}$ heure.)

Montréal, 12 nov. 1889.

M. Louis Durand,
Acheté de P. S. Martineau.

		cts	\$	cts
12	ver. flanelle rouge @	45.....	5	40
24 $\frac{1}{2}$	" coton "	54.....	13	28
16 $\frac{1}{2}$	" soie noire "	\$3.20.....	52	00
20	" casimir "	2.75.....	55	00
68	" coton blanchi "	32 $\frac{1}{2}$	22	10
31	" drap "	1.15.....	35	65
17	" coutil "	37.....	6	29
			189	67

PÉDAGOGIE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quels sont les fondements de la discipline scolaire dans le maître et dans les élèves ?
2. Comment doit-on enseigner la religion dans les écoles ?
3. Qu'est-ce que le mode individuel et quand peut-on l'employer ?
4. Quelle importance doit-on attacher aux mots dans la lecture ?
5. Est-il bon de commencer l'enseignement de l'arithmétique par une étude complète de la numération ?

AGRICULTURE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. L'agriculture est-elle importante ?
2. Qu'appelle-t-on améliorations du sol ?
3. Qu'appelle-t-on travaux agricoles ?
4. Quel est le temps favorable à chacun des travaux agricoles ?
5. Quelles sont les principales espèces de terres ?

LOIS SCOLAIRES.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Par qui est nommé le surintendant de l'Instruction publique ?
2. Quelles qualifications faut-il posséder pour être nommé inspecteur d'écoles ?
3. Combien de visites l'inspecteur est-il obligé de faire par année et quel temps doit durer ces visites ?
4. Toutes les personnes qui se livrent à l'enseignement sont-elles obligées de se procurer un diplôme ?
5. Que faut-il faire pour être admis à la pension de retraite ?

HYGIÈNE.

(½ heure.)

1. De quoi est composé l'air que nous respirons ?

(Guide, page 66.)

2. Qu'est-ce qui attire le plus promptement l'air atmosphérique ?

(Guide, page 66.)

3. Est-il bon de conserver des végétaux dans la chambre où l'on couche, et pourquoi ?

(Guide, page 67.)

4. L'eau-de-vie et les spiritueux en général, sont-ils bons pour la santé ?

(Guide, page 69.)

5. A quoi sont dues généralement les maladies de la peau et de l'appareil digestif ?

(Guide, page 69.)

BIENSÉANCES.

(½ heure.)

1. Les visites de cérémonie doivent-elles être longues ?

2. Que doit-on faire dans une visite lorsque la conversation commence à languir ?

3. Quelles sont les règles générales des bienséances à l'église ?

4. Quelles sont les règles générales des bienséances en voyage ?

5. Quelles sont les règles des bienséances à l'hôtel ?

DESSIN A MAIN LEVÉE.

(½ heure.)

1. Tracez un parallélogramme dont la hauteur soit la moitié de la longueur.

2. Dessinez une pelle.

3. " " fourche.

4. " " un marteau.

5. " " une feuille d'érable.

ÉCOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que le complément logique ?

2. De quel genre est le mot *couple* ?

3. Quand *même* est-il adverbe ?

4. Quand le verbe *être* précédé de *ce* se met-il au pluriel ?

5. Comment s'accorde le participe passé précédé de *le peu de* ?

GRAMMAIRE ANGLAISE.

(½ heure.)

1. What does a verb neuter express ?

2. What does a verb passive express ?

3. What is a regular verb ?

4. What is an irregular verb ?

5. Is it proper to use both a noun and its pronoun as a nominative to the same verb ?

DICTÉE FRANÇAISE.

(1 heure.)

LA LÉGION THÉBAÏNE.

Il y a mille cinq cent quarante-trois ans, lorsque l'empereur Maximien voulut relever les idoles qui avaient été foulées aux pieds, la légion thébaine, composée tout entière de vrais serviteurs de Jésus-Christ, refusa de suivre les aigles qui devaient être remplacées par la croix sur le Capitole. Cette légion était forte d'environ six mille six cents soldats, qui rendaient au prince l'obéissance et le respect qui lui étaient dus. Les simples soldats, les officiers même menaient une vie humble, quoique souvent leur conduite fût tout héroïque.

L'empereur se les serait toujours vus soumis, s'il ne les avait voulu conduire contre des frères qu'ils avaient juré de défendre. Maximien, indigné de la résistance qu'ils lui avaient opposée, les fit décimer. Environ six cent quatre-

vingts furent passés par les armes. Ceux que le sort avait épargnés et qui ne s'étaient laissé vaincre ni par les menaces ni par les promesses, quelque séduisantes qu'elles fussent, protestèrent qu'ils seraient fidèles aux vœux et au serment qu'ils avaient faits de renoncer au culte des faux dieux. Cependant, pour montrer à Maximien la justice de leur refus, ils lui envoient une requête conçue en ces termes : " Nos frères que nous avons vus décimer et que nous avons laissés mourir sans défense, quoique nous eussions pu vous vendre bien cher leur vie et la nôtre, nous ont tracé la route que nous devons suivre. Si c'est contre des chrétiens que vous nous avez conduits ici, nos épées ne seront pas tirées. Comme nos frères, nous avons ri de vos dieux et de leur culte. L'apostasie ou la mort que vous nous avez proposée n'est pas une alternative embarrassante ; notre choix est fait d'avance : les palmes immortelles que le martyr a values à nos frères, les dédommagent mille fois des peines passagères qu'elles leur ont coûtées. Notre croyance étant la leur, notre conduite et notre résolution seront les mêmes."—*L'Ecole et la Famille*, 1^{re} année, page 124.

—
 DICTÉE ANGLAISE.

(1 heure.)

MELROSE ABBEY.

One of the most interesting remains of sacred art anywhere to be found, is the ruined abbey of Melrose, in Scotland. There are in that country the remains of four splendid abbeys, of which that of Melrose is perhaps the most beautiful. It is on many accounts most attractive to persons of cultivated taste. To the Christian, too, it is interesting as a glorious memento of the faith and piety of by gone ages.

"Melrose Abbey, says a modern writer, is indeed a vast and beautiful

ruin. No person can help admiring it, whether he survey it narrowly, or contemplate it at some distance ; whether he examine it in detail, or in one comprehensive view."

It is not one of those rude edifices which, when seen from afar, when contrasted with some neighboring object, and magnified, or embellished with imagined perfections, strike the eye with admiration of their vastness and beauty, but from the coarseness of their materials, or the ignorance of those who constructed them, sink into deformity when subjected to a minute and critical inspection.

It is impossible to view it from any quarter, or in any direction, without perceiving it to be a most admirable specimen of the architecture of former times, and a striking monument of the taste of the builder, as well as of the piety of its founder.

—
 LITTÉRATURE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que la description ?
2. Quelles sont les différentes espèces de description ?
3. Qu'est-ce que le drame ?
4. Quels sont les principaux genres de drame ?
5. Qu'est-ce que l'épopée ?

—
 COMPOSITION FRANÇAISE.

(1 heure.)

Sujet : Description d'une bataille.

—
 COMPOSITION ANGLAISE.

(1 heure.)

Sujet : Description d'un combat naval.

—
 HISTOIRE DE FRANCE.

(½ heure.)

1. En quoi consistait le système féodal ?

2. Racontez le massacre connu sous le nom de Vêpres siciliennes.

3. Qu'était le cardinal de Richelieu ?

4. Quels sont les principaux événements de la guerre de sept ans ?

5. En quelle année mourut Napoléon III et depuis lors quelle est la forme de gouvernement en France ?

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

(½ heure.)

1. En quelle année fut livrée la bataille d'Hastings et par qui fut-elle gagnée ?

2. Quelle est l'origine du titre de prince de Galles donné au fils aîné du souverain en Angleterre ?

3. Donnez un aperçu du règne de Henri VIII.

4. Donnez la liste des rois de la dynastie des Stuarts.

5. Sous quel ministère et en quelle année eut lieu l'émancipation des catholiques d'Irlande ?

GÉOGRAPHIE.

(½ heure.)

1. Qu'appelle-t-on pôles de la terre ? Quels sont les quatre points cardinaux ? Qu'est-ce que l'équateur ?

2. Indiquez les détroits et les principales montagnes de l'Amérique Septentrionale.

3. Quelles sont les villes principales de la France, de l'Angleterre et de l'Italie ?

4. Donnez les bornes de l'Afrique.

5. Quelle est la population de l'Océanie ?

ARITHMÉTIQUE.

(1 heure.)

I. On a acheté 840 lbs de liège: combien devra-t-on déboursier si le prix de la livre est égal aux $\frac{3}{7}$ des $\frac{3}{7}$ de \$1.20 ?

Réponse : \$259.20.

Solution :

$$\frac{3}{7} \text{ des } \frac{3}{7} \text{ de } \$1.20 = \frac{3}{7} \times \frac{3}{7} \times \frac{1.20}{1} = \frac{3}{7} \times \frac{3}{7} \times$$

$$\frac{24}{1} = \frac{216}{7}, \frac{216}{7} \times \frac{840}{1} = 216 \times 120 = \$259.20.$$

II. Ayant vendu 16% d'une pièce de toile, il en reste 25½ verges: quelle était la longueur de cette pièce ?

Réponse : 30 verges.

Solution :

$$1.00 - .16 = .84, 25\frac{1}{2} \div .84 = 30.$$

COMPTABILITÉ.

Entrer au journal et au grand-livre les transactions suivantes (partie double):

Montreal, January 1st. 1889.

Invested in business cash.....	10000 00
2	
Bot. of Merrich & son for cash 500 Brls. Flour @ \$ 8.....	4000 00
3	
Sold E. G. Folsom, for cash 200 Brls. Flour. @ \$ 9.....	1800 00
4	
Sold W. H. Clark, for cash 300 Brls. Flour @ \$9.25.....	2775 00
5	
Paid for Stationery, Rent, etc. in cash.....	125 00

ALGÈBRE.

Après avoir dépensé $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{7}$ de mon argent, il me reste \$85: combien avais-je d'abord ?

Réponse : \$140.

Solution :

x = somme

$$\frac{x}{4} + \frac{x}{7} = \text{argent dépensé}$$

$$x - \left(\frac{x}{7} + \frac{x}{7} \right) = 85$$

$$x - \frac{x}{4} - \frac{x}{7} = 85$$

$$28x - 7x - 4x = 2380$$

$$17x = 2380$$

$$x = 140.$$

II. Quel est le nombre auquel si l'on

ajoute 20, et que des $\frac{2}{3}$ de cette somme on retranche 12, donnera 10 ?

Réponse : 13.

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{le nombre} \\ (x+20)\frac{2}{3} - 12 &= 10 \\ \frac{2x+40}{3} - 12 &= 10 \\ 2x+40-36 &= 30 \\ 2x &= 30+36-40 \\ 2x &= 66-40=26 \\ x &= 13 \end{aligned}$$

GÉOMÉTRIE.

I. Une échelle de $18\frac{1}{2}$ pieds est adossée perpendiculairement à un mur : à quelle distance doit-on éloigner le pied, afin d'en descendre le sommet de 8 pouces ?

Réponse : 4.92 pieds.

Solution :

$$\begin{aligned} 18\frac{1}{2} \text{ pieds} - 8 \text{ pouces} &= 17\frac{1}{2} \\ 17\frac{1}{2} &= 17\frac{1}{2} \\ 17\frac{1}{2} \times 17\frac{1}{2} &= \frac{107}{6} \times \frac{107}{6} = \frac{11449}{36} \\ 18\frac{1}{2} &= 18\frac{1}{2} \\ 18\frac{1}{2} \times 18\frac{1}{2} &= \frac{111}{6} \times \frac{111}{6} = \frac{12321}{36} \\ \frac{12321}{36} - \frac{11449}{36} &= \frac{872}{36} = 24.2222 \\ \sqrt{24.2222} &= 4.92 \end{aligned}$$

II. Quelle serait, en arpents, la surface d'un terrain circulaire d'un rayon égal au minimum des courbes adoptées dans la construction des chemins de fer, ce rayon étant de 800 toises ?

Réponse : 2234 $\frac{2}{5}$ arpents.

Solution :

$$\begin{aligned} 800^2 &= 640000 \\ 640000 \times 3.1416 &= 2010624.0000 \\ \frac{2010624}{900} &= 2234\frac{24}{900} = 2234\frac{2}{75} \end{aligned}$$

PÉDAGOGIE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Qu'est-ce que le mode *simultané*, in-

dividuel, et quels en sont les avantages principaux ?

2. Comment doit-on enseigner l'écriture ?

3. Quels sont les avantages du tableau noir ?

4. Comment peut-on utiliser les élèves les plus avancés dans une école conduite par un seul maître ?

5. Comment doivent se faire les récitations ?

AGRICULTURE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

Mêmes questions que pour école élémentaire.

LOIS SCOLAIRES.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quels sont les bureaux d'examineurs qui peuvent donner les brevets des trois degrés élémentaire, modèle et académique ?

2. Comment sont appréciées les réponses écrites des candidats ?

3. Que comprend le fonds des écoles dans chaque municipalité scolaire ?

4. Comment reconnaît-on qu'un brevet de capacité est valide ?

5. Quel est le devoir des commissaires d'écoles au sujet de la rétribution mensuelle ?

HYGIÈNE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quelle est la boisson dont l'homme peut le moins se passer ?

(Guide, page 68.)

2. Qu'est-ce que l'oxygène ?

(Guide, page 67.)

3. Quels sont les soins de propreté qu'il convient de donner à l'habitation ?

(Guide, page 71.)

4. Est-il bon de se garantir du froid aux pieds et pourquoi ?

(*Guide*, page 71.)

5. Quel soin doit-on apporter au choix de la résidence ?

(*Guide*, page 72.)

BIENSÉANCES.

Mêmes questions que pour école élémentaire.

DESSIN A MAIN LEVÉE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Tracez un triangle rectangle.
2. Dessinez un chapeau d'homme.
3. " une échelle.
4. " un maillet de menuisier.
5. " une tête de femme.

TRADUCTION.

($\frac{1}{2}$ heure.)

LE LÉPREUX.

Pour bien comprendre l'insuffisance d'un argument dans les questions essentielles de la morale, on peut opposer aux réflexions de Rousseau, sur le suicide, si éloquentes qu'elles soient, le passage suivant, où cette violation criminelle des lois de la Providence est combattue, non par la raison, mais par le cœur. Quand un esprit superbe fait dépendre l'accomplissement de ses devoirs, d'une discussion subtile, on peut être assuré que Dieu le livre à ses aveuglements et qu'il succombera. Mais si la grâce touche son cœur, si le sentiment remue ses entrailles, la cause de l'ordre est gagnée, et le père des miséricordes le retiendra au bord de l'abîme. M. Xavier de Maistre représente un lépreux arrivé au dernier terme du désespoir, et prêt à se donner la mort pour échapper à ses angoisses. Il met dans la bouche de cet infortuné les paroles suivantes, qui peignent si énergiquement la désolation de son âme et son miraculeux retour à Dieu.

VERSION.

($\frac{1}{2}$ heure.)

BLANCHE OF CASTILLE.

Blanche was the daughter of Alphonso IX, king of Castile and of Eleanor of England. From her childhood she displayed great firmness of character, and an austerity of manners far beyond her age. She was married at the age of thirteen to the young prince Louis, eldest son of Philip Augustus, and who afterwards reigned under the title of Louis VIII. This union, which took place on the 23rd of May, 1200, was one of the conditions of the peace concluded the same year between this monarch and the king of England, uncle to the bride.

She was conducted to Normandy, where the marriage took place with a magnificence worthy of the three kingdoms interested in this alliance. Every fête and amusement then in vogue was inaugurated in honor of the occasion; but the two betrothed were their most beautiful and graceful ornament. They were of the same age, and gifted with every quality which could attract the esteem and love of those who surrounded them. The most flattering eulogy has been pronounced on them that they lived together for twenty-six years without a single disagreement.

A. D. LACROIX,

Secrétaire.

Ecole Montcalm,
ou 146, rue St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'Ecole pour la vie.

Pour étudier l'histoire, il ne suffit pas de connaître quelques faits recueillis isolément dans ce champ immense, ni d'en réunir entre eux un certain nombre et d'en former une nomenclature par

ordre de dates : ceci ne demande qu'une mémoire qui saisit vite et retient fidèlement ; mais ce qui importe surtout et dont on s'occupe le moins, c'est d'appeler sur ces faits l'attention et le jugement.

Pour nous, les connaissances historiques ne se bornent pas à retenir par cœur une série de tableaux synoptiques, chronologiques et autres, à réciter une foule de noms propres et de dates.

Nous exigeons, de celui qui a étudié l'histoire, une idée claire du passé ; nous voulons qu'il soit en état de suivre, à travers les siècles, le cours naturel des événements et le développement du genre humain, et d'y découvrir les causes qui ont amené des bouleversements chez les nations principales.

Les bonnes études historiques nous fourniront en outre le moyen de juger certains faits importants, de caractériser certains personnages, et d'apprécier la condition des peuples, leurs principes et leurs formes politiques et gouvernementales. Il est évident que la nature des écoles primaires ne permet pas de donner à l'enseignement de l'histoire assez d'extension pour embrasser tous les points indiqués ; mais rien n'empêche de se rapprocher dans les limites du possible de ce but, et d'inspirer aux élèves l'amour de la patrie, l'estime pour les autorités, et la volonté d'observer les lois et la Constitution ;—c'est ainsi que l'école prépare les futurs citoyens à la vie.

L'école primaire doit aussi initier l'enfant à la connaissance de la nature. L'étude des propriétés des végétaux et des minéraux sera pour lui une source d'utilité. La connaissance des effets utiles ou nuisibles de tel ou tel minéral, de telle ou telle plante sur l'économie en général, sera plus tard, pour les élèves, une source précieuse d'avantages de tous genres.—La connaissance des usages, des habitudes des êtres qui font partie

du règne animal sera propre à prémunir les élèves contre des dangers de plus d'une espèce.

Et si, à un examen détaillé des trois règnes de la nature, on rattache des notions sur la manière de traiter les plantes, les arbres ; d'extraire les minéraux et d'en tirer parti ; de nourrir et d'entretenir les animaux, cette étude, loin d'être un simple passe-temps, acquerra un charme particulier, et deviendra, pour l'enfant parvenu à l'âge d'homme, un trésor où il pourra puiser en mille circonstances, une mine qui lui fournira d'abondants matériaux.

Voyons maintenant ce qu'on est en droit d'attendre à cet égard d'un élève sortant d'une école primaire.

Nous écartons tout ce qui est de la science pure : on se bornera à rechercher ce qui peut offrir quelque intérêt, quelque avantage pour la vie réelle—*l'École pour la vie.*

Ainsi : la connaissance des plantes les plus importantes, soit par leur utilité ou leurs propriétés médicales ou industrielles, soit par leurs effets nuisibles comme plantes vénéneuses ; l'étude des animaux qui s'offrent tous les jours aux regards, de ceux qui peuvent rendre à l'homme des services marqués ; et enfin quelques notions sur les minéraux qui se trouvent continuellement sous notre main et que nous rencontrons à chaque pas.

Que sert à nos enfants d'étudier, sous toutes les formes, dans tous leurs détails, les productions naturelles des pays éloignés ?

Quelle utilité y a-t-il pour eux de savoir par cœur une foule de caractères et de particularités propres à des plantes qui ne peuvent croître dans nos climats ?

Quels avantages retirent-ils de la connaissance des animaux de l'Asie, de l'Afrique, tandis qu'ils ignorent tout ce qui concerne ceux qui nous fournissent

leurs services, leur chair, leur peau, tout en un mot ?

Ce n'est pas à l'école primaire qu'on peut imposer ce travail ; cela est du ressort d'un enseignement plus élevé.

Il suffit qu'au sortir de l'école l'enfant ait, pour entrer dans la vie réelle, des notions exactes sur les plantes qui l'entourent et qui le nourrissent, sur les animaux qui vont partager ses fatigues, ou contre lesquels il aura à se mettre en garde, et enfin sur les minéraux dont il fera un usage continu. Ces leçons fourniront à l'instituteur l'occasion de détruire chez ses élèves cette tendance innée qu'ils ont souvent à faire souffrir les bêtes, à détruire les nids des oiseaux, à assister à des combats de coqs, de pinsons, etc. Les avis hygiéniques se rattachent très bien à cette étude, et l'occasion s'offrira plus d'une fois aussi d'emprunter aux leçons d'histoire naturelle des sujets de style.

Mais il est temps de conclure.

L'important n'est pas d'enseigner beaucoup de choses, mais d'insister, de manière que les élèves comprennent, retiennent et soient à même d'appliquer ce qu'on leur a appris.

Tout ce que l'élève peut apprendre par l'exercice, par la pratique, ne doit pas lui être présenté sous forme de théories vagues et creuses.

Il faut faire *faire* par les enfants ce qu'ils peuvent *faire*, leur faire *dire* ce qu'ils peuvent *dire*, les laisser aller seuls aussi longtemps qu'ils n'ont pas besoin d'être soutenus. Exigez d'eux aussi peu que vous voudrez, mais que ce peu soit fait et dit d'une manière relativement parfaite.

Tels sont les moyens propres à développer chez les enfants l'intelligence, à former le caractère, à stimuler l'activité individuelle, à tremper la volonté, à leur donner de l'indépendance et de la confiance dans leurs propres forces, en un mot à faire d'eux des hommes convena-

blement préparés à occuper la position pour laquelle la Providence les a créés. Tout cela se résume en ceci : L'ÉCOLE POUR LA VIE.

TH. BRAUN.

De l'analyse grammaticale, logique et littéraire.

Expliquez la signification et le but de l'analyse grammaticale, logique et littéraire.

Donnez la marche à suivre dans l'analyse littéraire, dans l'enseignement primaire.

(Question de conférence.)

DIRECTIONS.

Étymologiquement, *analyser* signifie diviser, séparer ; les significations très diverses du mot *analyse* proviennent de la différence des choses que l'on divise et de la manière de faire cette division.

L'analyse grammaticale consiste dans la décomposition des phrases en mots isolés, mots dont on détermine la nature, les formes grammaticales et la fonction. En se rendant parfaitement compte du rôle que chaque mot joue dans la phrase, l'enfant en comprend mieux la valeur, il saisit mieux le rapport existant entre les différents termes de la proposition ou de la phrase et par conséquent le rapport entre les idées qu'ils expriment. L'analyse grammaticale contribue donc à la clarté ; on peut même dire que réciproquement ce qui n'est pas compris ne peut être analysé convenablement.

L'analyse grammaticale d'un mot comprend l'indication de sa nature, de ses formes grammaticales (genre, nombre, personne), de sa fonction (rapport avec les autres mots). Toutefois cette analyse doit être progressive et bien en rapport avec les connaissances grammaticales de l'enfant ; inutile de faire répéter machinalement des notions peu ou pas comprises, ou de perdre son temps à des redites qui n'apprennent plus rien. Sans vouloir entrer dans des détails que ne permet pas l'espace dont nous disposons,

bornons-nous à faire remarquer qu'en règle générale, il convient de s'attacher d'abord à la nature des mots principaux (2^e et 3^e années), et quelque peu à leurs formes et à leurs fonctions, pour autant que ce soit très simple, puis à la nature de tous les mots (4^e et 5^e années), à leurs formes, à leurs fonctions dans les cas ordinaires. En dernière année, même parfois dans tout le degré supérieur, la nature et les formes grammaticales deviennent secondaires (sauf pour certains cas) et la fonction seule attire l'attention.

Bien conduite, l'analyse grammaticale est un excellent exercice de revision ; de plus elle développe l'esprit d'analyse, l'observation, le raisonnement.

Dans l'analyse logique on porte la division non sur les mots mais sur des groupes de mots ; par elle on détermine le *nombre*, la *nature* et le *rôle* des propositions, et même des termes de celles-ci ; toutefois dans l'analyse des termes, elle ne les examine pas au point de vue de la lexicographie, mais au point de vue de la syntaxe. Elle détermine le rapport des propositions, leur liaison, etc., et, quand l'ordre logique n'a pas été observé, elle le rétablit.

On voit que si elle a beaucoup de rapport avec l'analyse précédente, elle a aussi ses différences, qui la rendent plus difficile et qui obligent de la réserver pour le degré supérieur. L'une et l'autre sont nécessaires ; toutes deux ont le même but formel, et toutes deux contribuent à faire mieux comprendre le rapport entre les idées. L'analyse logique étudiant la phrase entière, passant de celle-ci aux propositions simples ou composées qu'elle comprend, doit précéder l'analyse grammaticale, qui s'arrête aux mots isolés. Celle-là prend la pensée dans son ensemble, la décompose en ses parties, tandis que celle-ci considère les mots et l'idée isolée qu'ils expriment. Ces deux modes d'analyse se complètent.

L'analyse littéraire consiste dans l'é-

tude séparée des différents éléments d'un morceau. Elle a pour but de faire bien comprendre ce dernier, et, tenant compte des circonstances où s'est trouvé l'auteur, de faire bien apprécier son œuvre ; parfois elle ne se borne pas à la faire juger, mais elle a aussi pour but de la faire imiter.

L'analyse doit d'abord s'attacher à trouver ce que contient le morceau, et pour cela, elle refait le travail qu'a fait lui-même l'écrivain. Elle recherche les idées qui sont développées (ce qu'a produit l'*invention*), l'ordre dans lequel elles sont agencées, en d'autres termes le plan suivi (la *disposition*), et enfin la manière dont les idées sont exprimées (l'*élocution*). Pour tirer un véritable profit de cette étude, il faut en outre apprécier le mérite de ces différents éléments. Il faut se rendre compte du choix des idées, de leur valeur en elles-mêmes et relativement au sujet qui est développé, des sentiments, des passions, etc. ; il faut, dans l'examen du plan, s'attacher aux grandes parties qu'il comprend et à leur ordre, puis, dans l'analyse de ces parties, voir si le plan adopté est bon, s'il a été bien observé ; enfin, dans l'examen de la forme, il faut voir si le style répond bien à la nature du sujet et s'il a ces qualités que tout travail de ce genre réclame : clarté, pureté, simplicité, concision, beauté, etc.

Cette indication sommaire et très incomplète suffit pour faire voir qu'une analyse littéraire exige des connaissances assez étendues, un jugement formé, et une éducation générale permettant d'apprécier les pensées, les sentiments et la forme qu'ils ont revêtue, bref, qu'il faut, pour analyser, et surtout pour apprécier, une certaine culture littéraire, même une éducation esthétique. C'est assez dire que l'école primaire ne peut aborder ce genre de travail qu'avec beaucoup de circonspection ; de plus, c'est certainement le cas ou jamais d'appliquer cette vérité, qu'enseigner c'est choi-

sir, mais que, pour choisir bien, il faut savoir beaucoup, il faut dominer la matière. La préparation devra être très soignée tant pour le choix du morceau, qui doit être simple et cependant un vrai modèle, que pour le choix des explications, car on ne doit donner que ce qui peut être compris. Ce n'est que d'une manière sommaire que l'analyse littéraire peut être faite; vouloir relever toutes les finesses de pensées ou de sentiments, les traits, les détails de l'expression constituerait une perte de temps. Aussi est-il préférable d'examiner succinctement un bon nombre de sujets, que de s'arrêter à une étude approfondie de quelques morceaux: l'intelligence des enfants ne peut s'assimiler ces longs repas, fussent-ils composés de mets relevés.

L'analyse littéraire se confond avec l'explication préliminaire que réclame la lecture d'un morceau; il faut en effet comprendre et sentir pour bien lire; toutefois on y ajoute quelques notions telles que le plan, les transitions, etc., qui ne sont pas indispensables à la lecture. On peut aussi analyser sommairement des morceaux que l'on se propose de faire imiter par les élèves; ainsi l'on retire non seulement les fruits directs de ce genre de travail, mais on a, indirectement, une excellente leçon de style mettant en relief l'invention, la disposition et l'élocution.

(Extrait de la *Gymnastique scolaire.*)

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LES DEUX LAMPES.

Tout reposait : au temple solitaire,
Où veille du Seigneur l'éternelle bonté,
Une lampe brûlait et, dans le sanctuaire,
Répandait sa douce clarté.
Une autre lampe auprès pendait inanimée,
Sans chaleur et sans flamme, et l'huile parfumée
Reposait inutile en son sein argenté.
" Vous voilà, disait-elle, à demi consumée,
Et bientôt s'éteindra votre pâle lueur :
Je plains votre destin, ma sœur !

La flamme ardente vous dévore :
Demain, quand renaîtra l'aurore,
Du liquide trésor que je porte en mon sein,
Ma sœur, je serai pleine encore,
Et vous, que serez-vous demain ?
— Vous me plaignez, répondit l'autre,
Et mon sort vous paraît bien triste auprès du
Je le préfère cependant. [vôtre :
La lampe où ne luit nulle flamme,
O ma sœur, c'est un corps sans âme,
Qui languit éternellement.
Je bénis la main qui m'allume,
Car en brûlant je me consume,
Mais j'éclaire en me consumant."

Anatole de SÉGUR.

II

LE CHIEN SAVANT ET LE VIEUX CHIEN.

D'un chien savant, récemment acheté,
Une riche maison faisait sa jouissance.
Maîtres, enfants, valets, tout était enchanté
De ses tours et de sa science ;
Il sautait pour qui l'on voulait,
Se dressait sur ses deux pieds, valsait, cabrio-
Faisait le mort, donnait la patte, [lait
Devinait une carte, ou bien un numéro :
Bref, le célèbre Munito
Après de lui n'était qu'une savate.
Un vieux chien, accroupi dans un coin du foyer,
Où tout le monde, hélas ! paraissait l'oublier,
Tristement le regardait faire.
C'était un enfant du logis,
Qui n'avait jamais rien appris
Et qui pourtant écoutait sans colère
Les applaudissements, les éloges flatteurs
Qu'à ce nouveau venu donnaient les spectateurs.
Les talents, disait-il, sont des moyens de plaire,
D'amuser mes patrons, d'égayer leurs amis ;
Et le pauvre enviait à son heureux confrère
La joie et le bonheur de les avoir acquis.
Aussi, dès que la nuit fait régner le silence,
Qu'en un profond sommeil tout est enveloppé,
Voilà que mon vieil écloppé
S'évertue et se met en danse,
Et cherche à répéter les tours qui l'ont frappé.
Mais, hélas ! sur ses pieds il se soutient à peine,
Les jarrets affaiblis s'affaissent sous son poids,
Il perd à chaque pas l'équilibre et l'haleine,
Il tombe et retombe dix fois.
Ah ! dit-il, c'est trop tard ! et la tête baissée,
Il tourne sa triste pensée
Vers un passé qui ne peut revenir,
Et reporte en son gîte un tardif repentir.

Ainsi l'homme déplore aux jours de sa vieillesse,
Les études, les jours qu'a tellement perdus
Son imprévoyante jeunesse.
Les vides qu'en sa tête a laissés la paresse,
Le remplissent alors de regrets superflus.
Mais ce qu'on perd de temps ne se retrouve guère,
Et l'on ne voit, hélas ! ce qu'on aurait dû faire
Que pour gémir de ne le pouvoir plus.

VIENNET.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

DE LA CONJONCTION.

(Souligner les conjonctions et locutions conjonctives que renferment les phrases suivantes.)

I

Il faut chercher des tours qui ennoblissent les idées, *quand* elles sont dépourvues d'une certaine grandeur.—Heureux celui qui sait se contenter de peu ! son sommeil n'est troublé *ni* par les craintes, *ni* par les désirs honteux de l'avarice.— Dieu absout *aussitôt* qu'il voit la pénitence dans le cœur.— *Dès* qu'on sent qu'on est en colère, il ne faut *ni* parler *ni* agir.— *Avant* que les nations fussent converties, tout n'était pas accompli.—Dieu accorde quelquefois le sommeil aux méchants, *afin* que les bons soient tranquilles.— Le premier de tous les biens n'est pas dans l'autorité, *mais* dans la liberté.—

Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure, *Depuis* que votre corps languit sans nourriture.

Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à moi.— Ces étoffes sont belles ; *aussi* coûtent-elles cher.— Nous admirons la modestie sans l'imiter, *bien* que nous l'aimions généralement.— Je vous écrirai *au cas* qu'il me dise quelque nouvelle.— Je ferai ce voyage *à condition* que vous viendrez avec moi.— Il faudrait *que* les artistes s'étudiassent à rendre les caractères dans l'attitude du corps *et* dans les traits du visage.— Le Romain, *comme* ses ancêtres, ne fait rien pour vivre ; il faut *que* son sénat *ou* son prince le nourrisse.— Vous soupirez pour la gloire *aussi bien* que lui.— L'homme, *ainsi* que la vigne, a besoin de support.— Peu de chose nous console, *parce* que peu de chose nous afflige.— Non seulement il est libéral, *mais encore* il est prodigue.— Les plaisirs sont des fleurs semées parmi les ronces de la vie, *mais* il faut les cueillir avec soin, *car* on en flétrit aisément les beautés passagè-

res.— Il a pris congé de nous de très bonne heure, *sous prétexte* qu'il avait à écrire plusieurs dépêches.—

Je le crois criminel, *puisque* vous l'accusez.

II

Pour peu que vous en preniez soin, l'affaire réussira.— Je désire *que* vous partiez promptement, *pour* que vous reveniez plus tôt.— Il est très adroit, *et pourtant* il a fait une grande faute.— *Pourvu* qu'il avance les capitaux, l'affaire marchera fort bien.— Pascal était célèbre dans les sciences *avant* qu'il eût atteint l'âge de raison.— On donne des conseils, *mais* on ne donne pas la sagesse d'en profiter.— La fortune, *soit* bonne *ou* mauvaise, *soit* passagère *ou* constante, ne peut rien sur l'âme du sage.— *Tandis* que tout change *et* périt dans la nature, la nature elle-même reste immuable *et* impérissable.— Le jaguar, *ainsi* que le cougar, habite dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale.— Une tragédie est faible, *quoique* le style en soit fort, *quand* l'intérêt n'est pas soutenu.— Il y a trois choses à consulter, *savoir* : le juste, l'honnête *et* l'utile.— Les grands hommes entreprennent de grandes choses, *parce* qu'elles sont grandes, *et* les fous, *parce* qu'ils les croient faciles.— Il est de l'essence de Dieu *que* sa justice soit infinie *aussi bien* que sa miséricorde.— On court après la fortune, *et cependant* elle ne rend pas heureux.— La nuit nous surprit, *si bien* qu'il fallut nous arrêter en route.— Je demande la permission à l'Académie de prendre cette tâche (la tâche de commenter Corneille), *en cas* que personne ne s'en soit emparé.— Je te pardonne *à la charge* que tu mourras.— Il ne faut pas mentir, *car* Dieu le défend.— Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre *comme si* l'on ne devait jamais mourir.— Il vous a promis, il est fidèle à sa parole ; *ainsi* comptez sur lui.— *Tant*

que les Romains méprisèrent les richesses, ils furent sobres et vertueux.—

Ne vous plaignez *donc pas si*, dans ma gratitude, Je vous veux en mourant léguer la solitude !

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I.—L'AMITIÉ.

Les avantages de l'amitié se présentent assez d'eux-mêmes ; toute la nature n'a qu'une voix pour dire qu'ils sont de tous les biens les plus désirables : sans l'amitié la vie est sans charmes. L'homme est plein de besoins. Renvoyé à lui-même, il sent un vide que l'amitié seule est capable de remplir : toujours inquiet et toujours agité, il ne se calme et ne se repose que dans l'amitié. Comblez les hommes de biens, de richesses et d'honneurs, et privez-les des douceurs de l'amitié, tous les agréments de la vie s'évanouissent... Nous jouissons dans l'amitié de tout ce que l'amour a de plus doux : du plaisir de la confiance, du charme d'exposer son âme à son ami, de lire dans son cœur, de le voir à découvert, de montrer ses propres faiblesses, car il faut penser tout haut devant son ami. Il n'y a que ceux qui ont joui du doux plaisir de l'amitié, qui sachent quel charme il y a à passer les journées ensemble. Que les heures sont légères, qu'elles sont coulantes avec ce qu'on aime ! (Mme DE LAMBERT.)

II.—LA POLITESSE EST UN DEVOIR.

La civilité fait partie de la morale. Il ne suffit pas de garder les devoirs essentiels de la probité, qui font l'homme de bien ; il faut aussi garder ceux de la société, qui font l'honnête homme. La rudesse et l'incivilité ne se trouvent point dans un homme entièrement vertueux, puisqu'elles viennent ou de l'orgueil ou du mépris des autres, ou de la paresse à s'instruire de ce qu'on leur doit et à se tenir proprement, ou de la facilité à se

mettre en colère : de sorte qu'il est impossible qu'un homme ne soit pas honnête et civil, s'il est humble, patient, charitable, modeste et soigneux. Mais on se contente pour l'ordinaire des apparences, et on fait consister la civilité en une habitude de cacher ses passions et de déguiser ses sentiments, pour témoigner aux autres le respect ou l'amitié que le plus souvent on n'a pas : de sorte que la civilité nuit à l'essentiel de la vertu, au lieu qu'elle ne devrait en être qu'une suite et comme cette fleur de beauté que la santé produit naturellement. La civilité véritable consiste plus à nous abstenir de ce qui peut incommoder les autres, à être doux, modestes et patients, qu'à parler beaucoup et se donner beaucoup de mouvement. Un petit mot obligeant, bien placé, fait plus d'effet que tous ces grands compliments dont nous accablent certaines gens.

(FLEURY.)

III.—ILLUSIONS DE LA VANITÉ.

L'homme est trop misérable pour être longtemps content de lui, et trop vain pour se réduire à une approbation si bornée. Il a un désir infini de la gloire ; et, quand il est assez malheureux pour la chercher ici-bas, rien ne peut lui être indifférent. Il est au pouvoir de tous de lui plaire ou de l'affliger. Le plus léger mépris le pénètre ; les plus frivoles louanges lui donnent quelque mouvement de joie. Il veut, par fierté, s'élever au-dessus de tout ; mais, par la crainte du mépris, il demeure esclave de tout le monde.

L'homme, en perdant l'innocence et se détachant de Dieu, est retombé dans lui-même ; et l'amour qu'il se porte, n'étant plus soumis à celui de Dieu, est devenu le principal mobile de ses actions, et le principe secret de tous ses sentiments. Il ne peut se quitter, ni sortir du cercle dont il s'est établi le centre. Il ne peut ni se perdre de vue, ni consentir qu'on l'oublie. Il veut pouvoir refuser les louan-

ges ; mais il ne veut pas qu'elle lui soient refusées. Il veut qu'on croie qu'elles lui sont dues, mais qu'il y est indifférent ; et lorsque tout le monde est à ses pieds, il est moins touché de ce spectacle que de l'idée flatteuse qu'il n'en est pas ému. Il pense alors être au-dessus de la grandeur même et la mériter doublement, et parce qu'elle lui est due, et parce qu'il n'y est pas attaché. (DUGUET.)

IV.—LA RESPIRATION.

Tout être animé a besoin d'air pour subsister. Les animaux vivant dans l'eau respirent comme ceux dont l'existence se passe à la surface du globe ; seulement leurs organes respiratoires sont conformés de façon à pouvoir s'approprier l'air que renferment les eaux dont ils sont environnés.

Quoique l'air soit à peine visible, ce n'est pas un corps simple ; il se compose de deux gaz : l'oxygène et l'azote combinés dans la proportion de vingt et un centièmes d'oxygène et soixante-dix-neuf centièmes d'azote. Le premier est seul réellement utile à la régénération du sang. Quant au second, il sert de modérateur ; sans lui, nos organes seraient rapidement usés et notre vie considérablement abrégée.

L'air que nous rejetons par la respiration ne contient plus d'oxygène ; celui-ci est remplacé par l'acide carbonique, gaz qui produit l'asphyxie, quand, à l'intérieur d'une grotte, d'un puits ou d'une mine, il est accumulé en trop grande abondance. Toute vie animale s'éteindrait bientôt sur notre pauvre planète si l'oxygène qu'absorbent en si grande quantité les animaux, n'était pas reconstitué. C'est aux végétaux qu'a été dévolue cette fonction. Ils absorbent par leur feuillage l'acide carbonique nécessaire à leur accroissement et restituent à l'atmosphère l'oxygène que le règne animal lui reprendra aussitôt.

Cette circulation incessante et ininter-

rompue nous explique pourquoi l'air de la campagne est plus sain que celui de la ville.

Les poumons sont les organes essentiels de la respiration ; suspendus dans le thorax, ils communiquent avec la bouche par la trachée-artère, canal placé à la partie antérieure du cou. (Extrait de l'*Educateur*.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

Le *souci* était employé dans la médecine des campagnes comme antispasmodique, antifebrile et antiscrofuleux.

(BESCHERELLE.)

Aux noces d'un tyran, tout le peuple en liesse
Noyait son *souci* dans les pots ;
Esope seul trouvait que les gens étaient sots
De témoigner tant d'allégresse.

(LA FONTAINE.)

Eh ! qui vous dit, monsieur, que l'on ait cette
Et que de vous enfin si fort on se *soucie* ?

[envie,
(MOLIERE.)

La plante qui donne la *soude* couvrait à peine un sable aride.

(CHATEAUBRIAND.)

On *soude* tous les jours le fer avec lui-même ou sur lui-même.

(BUFFON.)

Un *soufflet* ! sur mon front, ce seul mot prononcé
Fait monter tout le sang que l'Etat m'a laissé.

(C. DELAVIGNE.)

Il était environné d'apologistes de ses passions, qui lui *soufflaient* encore le feu de la volupté.

(MASSILLON.)

Les volcans laissent dégager par leurs cratères beaucoup de *soufre*.

(ACADÉMIE.)

On *soufre* les vins pour empêcher qu'ils ne s'acétifient.

La *faveur*, aussi bien que l'amour, ne se partage pas et ne *souffre* aucun compétiteur.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Ce *soulier* me gêne, me blesse.

(ACADÉMIE.)

Songez quel déshonneur va *souiller* votre gloire!
(BOILEAU.)

Le bonheur dans les yeux, le *souris* sur la bouche,
De sa joie innocente elle vient m'égayer.
(C. DELAVIGNE.)

La *souris* ne sort de son trou que pour
chercher à vivre.
(BUFFON.)

On ne rit plus, on *sourit* aujourd'hui,
Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.
(BERNIS.)

L'aveugle, à qui tout pouvait nuire,
Était sans guide, sans *soutien*.
(FLORIAN.)

Tel écrit récit se *soutient* à l'oreille,
Qui, dans l'impression au grand jour se montrant,
Ne *soutient* pas des yeux le regard pénétrant.
(BOILEAU.)

Tout le monde m'a dit des merveilles
de cet ouvrage, aussi bien que de la
statue du commandeur; j'ai envie de
l'aller voir.
(MOLIÈRE.)

Il faut voir ce que la loi *statue* sur cela.
(ACADÉMIE.)

Chaque disposition d'une loi est un
statut qui permet, ordonne ou défend
quelque chose.
(CHABROL-CHAMÉANE.)

Quel *style* ! ce ne sont que choses singulières,
Que façons de parler basses et familières.
(V. HUGO.)

On *style* soigneusement ce jeune homme
aux affaires.

Deux ans vous ont suffi pour filer le *suaire*
Du père et de l'enfant.
(V. HUGO.)

Les mains, les pieds lui *sudrent* pendant
tout le temps qu'il travailla.

La religion désavoue les œuvres les
plus saintes lorsqu'on les *substitue* aux
devoirs.
(MASSILLON.)

Vous serez mon *substitut* pendant mon
absence.
(ACADÉMIE.)

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Un marchand a vendu 28 verges $\frac{1}{2}$ de
calicot à 25 centins la verge, 8 verges $\frac{1}{2}$ de
velours à \$1.30 la verge, et 11 verges $\frac{1}{2}$
de drap à \$2.50 la verge : combien doit-
il recevoir ?

Réponse : \$46.42 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$\$0.25 \times 28\frac{1}{2} = \$7.06\frac{1}{2}$, produit de la vente
du calicot ;

$\$1.30 \times 8\frac{1}{2} = \$10.61\frac{1}{2}$, produit de la vente
du velours ;

$\$2.50 \times 11\frac{1}{2} = \28.75 , produit de la vente
du drap ;

$\$7.06\frac{1}{2} + \$10.61\frac{1}{2} + \$28.75 = \$46.42\frac{1}{2}$,
produit total.

II. Une chambre a 5 verges de long et
4 verges $\frac{3}{4}$ de large : quelle est la super-
ficie du parquet ?

Réponse : 23 $\frac{1}{4}$ verges carrées.

Solution :

$5 \times 4\frac{3}{4} = 23\frac{1}{4}$ verges carrées, superficie
du parquet.

III. Un baril contient $\frac{3}{4}$ d'hectolitre, et
le vin qu'il renferme a coûté 45 francs :
quel est le prix de l'hectolitre de ce vin ?

Réponse : 67 fr. 50.

Solution :

$\frac{45}{\frac{3}{4}} \times 3 = \frac{135}{2} = \text{fr. } 67.50$.

IV. Un tailleur emploie $\frac{3}{4}$ de verge de
soie pour un gilet : combien fera-t-il de
gilets avec un coupon de 6 verges ?

Réponse : 9 gilets.

Solution :

$\frac{6}{\frac{3}{4}} = \frac{18}{2} = 9$ gilets.

V. Un tonneau rempli aux $\frac{3}{4}$ contient
45 gallons : quelle en est la capacité ?

Réponse : 60 gallons.

Solution :

$\frac{45}{\frac{3}{4}} \times 4 = 15 \times 4 = 60$ gallons.

VI. Un tonneau est rempli aux $\frac{3}{4}$, et il

lui manque 75 pintes pour être plein : quelle en est la capacité ?

Réponse : 50 gallons.

Solution :

75 pintes = les $\frac{3}{8}$ du tonneau ;

$\frac{75}{3} \times 8 = 25 \times 8 = 200$ pintes, ou 50 gallons, capacité du tonneau.

VII. Combien coûteront 8 feuilles de zinc de 3 verges de longueur sur 1 verge $\frac{1}{2}$ de largeur, à 80 centins la verge carrée ?

Réponse : \$28.80.

Solution :

$3 \times 1\frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}$ verges, surface d'une feuille de zinc ;

$4\frac{1}{2} \times 8 = 36$ verges, surface des 8 feuilles ;

$\$0.80 \times 36 = \28.80 , coût des 8 feuilles.

VIII. Un homme achète $\frac{3}{4}$ de verge de drap et paye \$2.40 : combien aurait-il payé s'il en eût acheté 2 verges $\frac{1}{2}$?

Réponse : \$8.00.

Solution :

$\frac{\$2.40 \times 4}{3} = .80 \times 4 = \3.20 , valeur d'une verge ;

$\$3.20 \times 2\frac{1}{2} = \8.00 , valeur de 2 verges $\frac{1}{2}$.

IX. Une ménagère achète une certaine quantité de toile. Elle en emploie le tiers pour faire des nappes, les $\frac{2}{3}$ pour confectionner une douzaine et demie de chemises, et le reste pour faire une douzaine de draps mesurant chacun 5 mètres. La toile coûtant fr. 2.05 le mètre, indiquez : 1° la valeur de la toile employée pour une chemise ; 2° celle de la toile employée pour les nappes.

Réponse : fr. 5.125 et fr. 107.625.

Solution :

$\frac{1}{3} + \frac{2}{3} = \frac{7+6}{21} = \frac{13}{21}$ = la quantité de toile employée à la confection des nappes et des chemises ;

$\frac{21}{21} - \frac{13}{21} = \frac{8}{21}$ la quantité de toile destinée à la confection des draps ;

$\frac{60 \times 21}{8} = 157$ mètres $\frac{1}{2}$, quantité de toile achetée ;

$\frac{157\frac{1}{2}}{3} = 52\frac{1}{2}$ quantité de toile, exprimée en mètres, qui a servi à la confection des nappes ;

Fr. $2.05 \times 52\frac{1}{2} =$ fr. 107.656 = ce qu'ont coûté les nappes ;

$\frac{157\frac{1}{2} \times 2}{7} = 45$ mètres, quantité de toile employée à la confection des chemises ;

$\frac{45}{18} = 2$ mètres $\frac{1}{2}$ = ce qu'il a fallu de toile pour la confection d'une chemise ;

Fr. $2.05 \times 2\frac{1}{2} =$ f 5.125 = ce que chaque chemise a coûté.

X. Un maçon travaille seul pendant $4\frac{1}{2}$ jours à élever un mur qu'il peut construire en $10\frac{3}{4}$ jours. Il se fait ensuite aider par son fils, et l'ouvrage est terminé au bout de $8\frac{1}{2}$ jours. Dire combien il aurait fallu de temps au fils seul pour construire le mur entier.

Réponse : 17 jours $\frac{3}{8}$.

Solution :

$\frac{1}{10\frac{3}{4}} = \frac{1}{4\frac{3}{4}} = \frac{4}{43}$ = la fraction d'ouvrage que fait le maçon dans une journée ;

$\frac{4}{43} \times 8\frac{1}{2} = \frac{33\frac{1}{2}}{43}$ = ce qu'il a fait d'ouvrage pendant tout le temps qu'il a travaillé ;

$\frac{43}{43} - \frac{33\frac{1}{2}}{43} = \frac{9\frac{1}{2}}{43}$ = la fraction d'ouvrage que le fils a faite pendant 3 jours $\frac{5}{8}$ [$8\frac{1}{2} - 4\frac{1}{2} = 8\frac{1}{2} - 4\frac{1}{2} = 3\frac{1}{2}$] ;

$\frac{43 \times 3\frac{5}{8}}{9\frac{1}{2}} = \frac{164\frac{5}{8}}{9\frac{1}{2}} = \frac{494\frac{1}{2}}{29} = 17$ jours $\frac{3}{8}$ = le temps qu'il faudrait au fils pour construire seul le mur.

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE.

Revue des faits scolaires.

Par les nouvelles successives que l'on reçoit du Manitoba, il paraît de plus en plus évident que le but poursuivi par certains membres de l'autorité, ne serait rien moins que la prohibition absolue de la langue française, et la suppression des écoles confessionnelles; espérons que la constitution trouvera des soutiens énergiques, et que ce beau pays ne sera pas privé de la jouissance des droits acquis.

Nous avons hâte d'arriver à l'époque du recensement décennal, où seront constatées les proportions de races, de nationalités et de religions, des divers éléments de la population de ce pays plein d'avenir.

* * *

Dans une notice relative à une importante institution de France pour l'éducation des filles, nous trouvons des conseils de direction que nous croyons utile de reproduire ici, comme exprimant d'excellents principes de pédagogie générale.

"L'éducation que reçoivent nos jeunes filles est sérieuse, solide et surtout pratique. Elle est réglée sur les conseils que donne Fénelon dans son beau livre sur l'éducation des filles.

"Comme il le recommande, on s'efforce d'inspirer aux élèves cette piété sincère et bien entendue, qui ne s'effarouche point par une sévérité inutile, qui s'accoutume "à se réjouir en deçà du péché," et qui "fait gaiement toutes choses, grandes et petites, pour l'amour de Dieu." On les habitue à éviter, envers les maîtresses, la gêne et la contrainte, et à vivre entre elles avec une familiarité qui soit sans bassesse.

"Quant à l'instruction, le grand point, dit encore Fénelon, c'est de la faire aimer, "en montrant l'utilité des choses

qu'on enseigne;" on doit étudier pour savoir, bien plutôt que pour obtenir un diplôme."

* * *

Les Anglais avaient essayé, il y a quelque seize ans, de créer des écoles neutres, dans lesquelles il était interdit d'enseigner la religion, et même de parler de ses dogmes.

"Comme ils sont, dit un journaliste français, hommes de sens et très observateurs, ils se sont vite aperçus du mal que de telles écoles peuvent faire à un pays. Le gouvernement a institué une commission pour étudier cette grave question. Au rebours de ce qui se passe ordinairement en France, il y a appelé des hommes de tous les partis et même de toutes les conditions, des ouvriers, aussi bien que des avocats et des pharmaciens.

"Cette commission a tenu cent séances. Elle a déclaré, d'après tous les renseignements qu'elle a recueillis :

"1° Que presque tous les parents veulent que l'instruction religieuse soit "donnée à leurs enfants ;

"2° Que l'enseignement donné le dimanche seulement n'est point suffisant "pour former une conscience chrétienne,

3° Que la meilleure condition pour "former un honnête homme, un homme "moral, c'est la connaissance de la religion enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Ces quelques lignes nous semblent d'un grand poids, dans la balance des opinions qui se produisent en bien des pays, en Canada comme en bien d'autres.

Voilà des hommes qu'on ne peut pas accuser de fanatisme: ils sont pris dans toutes les catégories sociales; cent fois ils délibèrent sur la question de l'organisation des écoles; et que sort-il de leurs délibérations? La condamnation la plus formelle du système des écoles dites neutres, et l'éloge le plus affirmé

tif du système des écoles confessionnelles.

Les Canadiens trouvent donc une raison de plus de s'attacher avec reconnaissance à l'organisation scolaire sous laquelle ils vivent, et qui est regardée par les autres peuples comme un immense bienfait.

**

Le 24 mai 1888, avait lieu à Washington la pose de la première pierre de l'Université Catholique des Etats-Unis. Le cardinal Gibbons avait convié à la cérémonie le président de la République, alors M. Grover Cleveland, qui, bien que protestant, avait tenu à honneur de répondre à cette invitation.

Dix-huit mois plus tard, le 14 novembre 1889, le cardinal Gibbons a convié à l'inauguration de l'Université le nouveau président de la République, M. Harrison, qui s'est rendu à cette invitation, ainsi que le vice-président, M. Morton, et le secrétaire d'Etat, M. Blaine.

“ Le Catholicisme, dit un correspondant, vient de prouver une fois de plus qu'il est à la fois une religion et une école de science sociale. Les Américains, gens pratiques, sont surtout frappés des résultats que l'Eglise obtient....Il est évident que MM. Cleveland, Harrison et Blaine, qui ne sont pas des catholiques, ont cru agir en bons citoyens, en véritables hommes d'Etat, lorsqu'ils sont venus prendre part à cette fête religieuse, qui est, au même titre, une solennité scolaire.”

Ils ne se sont pas trompés, ces hommes d'Etat de la grande république américaine: la population catholique des Etats-Unis, qu'on peut estimer aujourd'hui à dix millions d'âmes, va continuer à grandir, tout en restant unie à ses pasteurs, et formera désormais l'un des éléments les plus importants des classes sociales de cette puissance si pleine d'avenir.

**

Terminons cette revue scolaire par une nouvelle qui ne peut manquer d'être agréable aux nombreux enfants qui étudient la langue française, non moins qu'aux maîtres chargés de donner cet enseignement.

Il s'agit d'une question qui dort depuis longtemps, et qui, de temps à autre, revient sur le tapis, sans qu'on puisse encore pressentir l'époque d'une solution: il s'agit, pour le dire enfin, des projets de simplification de l'orthographe française.

Nous nous contenterons de citer ici un petit article que nous empruntons à un journal de Paris; car, il ne faut pas nous le dissimuler, quoique nous formions, en Canada, un groupe important de population française, nous subissons inévitablement, sur la question dont il s'agit, la loi de l'Académie française. Quoi qu'il en soit, voici le passage que nous voulons citer:

“ Le moment approche où la fameuse *pétition pour la simplification de l'orthographe* sera remise à l'Académie.

“ M. Renan, M. Leconte de l'Isle, ne veulent à aucun prix entendre parler de la réforme, pas même d'une réforme modérée.

“ M. Gaston Boissier, au contraire, tout en repoussant l'idée d'un changement radical, verrait volontiers l'Académie “ simplifier d'une manière raisonnée l'orthographe de certains mots.

“ Telle est aussi, paraît-il, l'avis de M. Jules Simon, de M. Maxime du Camp et de M. Gréard, dont l'opinion, en cette matière, est particulièrement importante.

“ M. Victor Cherbuliez n'a pas attendu la campagne Havet-Passy pour protester contre “ la tyrannie de l'orthographe.”

“ Enfin, M. Edouard Hervé vient de se déclarer à son tour, en écrivant dans *le Soleil*, à propos du défunt roi de Portugal: “ Il a fait entreprendre la simplification de l'orthographe, et la sup-

“pression de ces lettres parasites qui, en portugais comme en français, ne servent qu'à compliquer l'étude de la langue, et à faire perdre, dans les écoles, un temps qui pourrait être plus utilement employé.”

“On peut donc être certain, dès à présent, que les Académiciens examineront sérieusement la pétition orthographique.”—Peut-être faudra-t-il, longtemps encore, se contenter de ce succès.

A. M.

Revue scientifique.

Un explorateur anglais, M. John Muir, qui a visité l'Alaska et la Sibérie, prétend que l'on peut très facilement établir un pont sur le détroit de Behring, qui n'a que 96 kilomètres, soit 60 milles dans sa partie la plus étroite.

Sur le trajet se trouvent précisément trois petites îles presque en ligne droite, ce qui diviserait le pont en quatre sections, bien moins longues chacune que le détroit du Pas-de-Calais, sur lequel, depuis longtemps déjà, on songe à jeter un pont.

L'idée de faire passer un chemin de fer de l'ancien monde sur le nouveau, de la Sibérie dans l'Alaska, n'est peut-être pas aussi fantaisiste qu'on pourrait le supposer; peut-être pourra-t-on un jour aller en chemin de fer de Paris à New-York, à Montréal ou à Québec.

**

La possibilité de la transmission de certaines maladies par les coiffeurs et même par les dentistes, a fait récemment l'objet d'un rapport au Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine. Un docteur américain aurait constaté un cas de transmission de la phtisie pulmonaire par des instruments de dentiste.

Après des observations du rapporteur sur les dangers de l'usage de peignes, brosses et rasoirs ayant servi à de nom-

breuses personnes, le Conseil a voté une disposition ainsi conçue: “Dans les écoles où il y a des internes, exiger que chaque élève ait son peigne et sa brosse, et que ces objets soient tenus proprement.”

**

L'Exposition de Paris a certainement fourni de nombreux aliments à la curiosité de l'univers entier. Le Canada a donné un contingent respectable de visiteurs, qui sont revenus émerveillés des choses qu'ils ont vues. Tous, sans doute, ont voulu monter à la tour Eiffel; tous aussi ont voulu faire une promenade sur ce petit chemin de fer Decauville, qui, au premier abord, fait penser aux voitures d'enfants, et qui néanmoins, dans son petit trajet de 2 milles, avec ses 3 stations et ses deux haltes, avec ses petites locomotives et ses voitures de diverses classes, a transporté, en 6 mois, plus de 6 millions de voyageurs, au moyen de 4 000 trains, qui ont parcouru près de 20 000 lieues.

**

Lors de l'Exposition de 1878, les établissements Decauville avaient livré à l'industrie pour une valeur de 100 000 dollars de leurs petits chemins de fer; depuis cette époque les livraisons ont atteint une valeur de 12 millions de dollars. “Rarement, lisons-nous dans une revue économique, pareille progression a été enregistrée dans les annales de l'industrie française.”

Le chemin de fer Decauville est à voie très étroite (2 pieds anglais); M. Decauville aîné l'avait créé en vue des exploitations agricoles; mais, par son bon marché, par ses facilités d'installation, non moins que par la sécurité d'exploitation dont il vient de donner des preuves concluantes à l'esplanade des Invalides et au Champ-de-Mars, — ce système s'est imposé successivement: aux propriétaires d'usines, pour le transport de leurs

matières premières et de leurs produits ; aux explorateurs, pour leur marche en avant ; aux armées, pour les opérations militaires ; aux mines, pour leurs énormes mouvements de transport.

L'Exposition a prouvé que le chemin de fer Decauville se prête à toutes les combinaisons, comporte toutes les vitesses comme toutes les irrégularités de service ; il a en outre, par son bas prix, l'avantage incomparable de proportionner l'outil au rendement, dans la question des transports.

Il est un autre point de vue auquel se recommande particulièrement le chemin de fer Decauville à voie très étroite : c'est le service des voyageurs pour les endroits qui, de longtemps, ne peuvent espérer se voir desservis par les grandes lignes de chemin de fer, soit par les lignes de premier ordre, soit même par les lignes de second ordre.

Et ici, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux services immenses que l'on pourrait tirer du chemin de fer Decauville dans l'œuvre canadienne de colonisation : un réseau tertiaire à voie très étroite donnerait le mouvement, l'activité, la vie, à ces petits centres de population qui n'ont guère besoin, pour prospérer, que d'avoir de plus grandes facilités de communication, soit pour s'approvisionner, soit pour écouler leurs produits.

A. M.

LECTURE POUR TOUS.

L'AUTOMNE.

Le ciel n'a plus d'azur ; l'atmosphère est de
[glace ;
Le soleil comme un pauvre affaiblit tous les
[jours ;
Sur l'arbre dépouillé que le frimas enlace,
L'oiseau ne chante plus ses suaves amours.
La nature a souillé la robe éblouissante
Qui parait les coteaux de ses replis soyeux ;
Les fleurs ont disparu ; l'abeille ravissante
Ne dote plus nos bois de son miel savoureux.

Les profonds océans, grandis par les orages,
Font retentir les airs de lugubres sanglots,
Et, gravissant soudain la pente des rivages,
Ils balayent le sol de leurs terribles flots.

Tel on voit le lion, pris d'une rage immense,
Détruire les barreaux de sa prison de fer,
Et bondir tout à coup sur la foule en démençe
Qui recule devant ce nouveau Lucifer !

Ainsi les océans, ces monstres redoutables,
Sèment partout l'effroi, le malheur et le deuil :
Déroulant avec bruit leurs flots épouvantables,
Ils inondent les près, les bourgs en un clin d'œil...

**

Quand tu parais, automne, aussitôt la tristesse
Sur notre front serein pose son noir bandeau ;
Car tu ravis aux champs leur brillante jeunesse,
Tu fais luire des jours sombres comme un tom-
[beau !

Au vieillard que les ans inclinent vers la tombe
Et qui plonge son cœur aux sources des plaisirs,
Tu dis : "Lève la tête et vois ce fruit qui tombe :
" Ainsi tu tomberas avec tes vains désirs !"

A ceux qui prennent place au banquet de la vie
Et que les durs chagrins ne visitent jamais,
Tu dis : " L'oiseau chantait, hier, dans la prairie,
" Mais seul le vent plaintif chantera désormais ;

" D'un souffle j'ai brisé sa voix enchanteresse,
" Ses trémolos d'amour qu'il lançait vers les
[cieux :
" Ainsi, quand sonnera l'heure de la vieillesse,
" S'en iront vos bonheurs et vos rêves joyeux...."

**

L'automne de la vie est la fidèle image :
Les jours calmes et doux sont nos jours sans
[reunords ;
Les bosquets dépouillés rappellent le vieil âge,
La neige et les frimas, le froid linceul des morts !

Et bien ! puisque l'automne en souverain com-
[mande,
Inclinons tous nos fronts devant sa majesté ;
Car sa voix est l'écho du Dieu qui réprimande
Ceux qui ne pensent pas à leur éternité !

J. B. CAQUETTE.

DONNEZ !

Riches, que le destin entre ses mains caresse,
O vous pour qui chaque heure est une heure d'i-
[vresse,

Vous qui tissez avec du soleil tous vos jours,
Dans vos brillants salons, qu'habite l'espérance,
Entendez-vous vibrer les longs cris de souffran-
[ce

Qui s'élèvent de nos faubourgs ?

Entendez-vous, le soir, quand siffle la rafale,
Le sanglot étouffé, la plainte sépulcrale
Du pauvre regagnant son grenier, en tremblant ?
Avez-vous quelquefois, au sortir des soirées,
Heurté, mourant de froid sur vos marches do-
[rées,

Quelque vieillard au chef branlant ?

Avez-vous, en passant sur nos places publiques,
Emportés au galop de coursiers frénétiques,
Vu, couvert de haillons, courir derrière vous
Un enfant que la faim rend furieux, stupide?
L'avez-vous vu porter à sa lèvre livide
Du pain trouvé dans nos égouts?

Avez-vous contemplé sur le seuil de vos portes
Des femmes les pieds nus, pâles comme des mor-
[tes,
Tendant vers vous leurs bras bleuis et déchar-
[nés?

Avez-vous remarqué leur désespoir farouche,
Pendant qu'elles voulaient étouffer sur leur bou-
[che
Les sanglots de leurs nouveau-nés?

Vous avez entendu les cris de la misère,
Vous avez vu pleurer un enfant, une mère,
Mais, dans votre bonheur, vous n'avez pas com-
[pris
Les horreurs de la faim, l'amertume des larmes;
Vous n'avez pas compris l'angoisse, les alarmes
De ceux que le sort a meurtris.

Car, pour vous tous, l'hiver, c'est la saison dorée
Qui vient vous prodiguer, en maîtresse adorée,
Des éblouissements dans vos logis bien clos;
C'est l'époque des bals et des fêtes splendides,
C'est un banquet sans fin où vos lèvres avides
Boivent l'ambroisie à longs flots.

Non, tandis que chez vous l'âtre toujours rou-
[geoie,
Vous ne pouvez savoir, plongés dans votre joie,
Combien le pauvre souffre en son réduit glacé,
Comme est amer le pain mangé par l'indigence...
Pour le savoir, il faut, --ô triste expérience!
Par l'infortune avoir passé.

Pourtant, depuis les jours de froid, heureux du
[monde,
La misère partout est, hélas! si profonde,
Qu'en y songeant je sens des larmes dans mes
yeux.

Naguères on a vu des mères éperdues,
Qu'un farouche conseil de la faim a perdues,
Traîner l'enfance aux mauvais lieux.

Oh! je vous en conjure, écoutez ma parole!
Réveillez-vous! Donnez aux pauvres votre obole!
Accourez au secours de tant d'infortunés!
Donnez à l'orpheline, à l'infirmes au front blême,
A la veuve, au vieillard, à l'homme méchant
[même!

A tous les malheureux donnez!

Donnez! Faites le tour des misères cachées,
Visitez les taudis où des femmes, couchées
Sur de hideux grabats, n'ont pas l'essentiel!
Enfant, donne aussi! vends le hochet qui t'a-
[muse!
Oui, donnez tous, afin que Dieu ne vous refuse,
Lorsque vous frapperez à la porte du ciel!

W. CHAPMAN.

EXTASE.

A quoi songez-tu, jeune fille?
Pourquoi cette larme qui brille
Dans tes beaux yeux?
N'es-tu pas heureuse en ce monde?
D'où vient que la tourmente gronde
Au fond de ton cœur soucieux?

Ton âme discrète soupire:
Pourquoi?... ne veux-tu pas le dire?
Est-ce d'amour?

Regrettes-tu le temps des roses
Qui succombent à peine écloses,
Sans avoir vu la fin du jour?

—Non! non! Je contemple les anges
Au ciel prosternés en phalanges,
Plus éblouissants que le feu!
Que ne puis-je, loin de la terre,
Monter à leur céleste sphère!
Voilà mon vœu!

LÉON LOBBAIN.

LA PROVINCE DE QUÉBEC.

SUPERFICIE.

L'aire comprise dans les limites de la province de Québec forme une superficie d'environ 165,525,900 acres, équivalant à 258,634 milles, ou à peu près 669,846 kilomètres carrés. Déduction faite des eaux de l'intérieur ainsi que de celles du fleuve et du golfe Saint-Laurent, l'étendue des terres est de 130,764,651 acres équivalant à 188,688 milles ou 488,676 kilomètres carrés. Comparativement à la superficie de leurs territoires, notre province l'emporte sur tous les pays de l'Europe, sauf la Russie, ainsi que l'indique le tableau suivant.

Pays.	Mil. car.	Kil. car.
Province de Québec.....	258,634	669,846
Autriche-Hongrie.....	240,942	624,024
France.....	204,177	528,905
Espagne.....	197,667	511,944
Suède.....	170,979	444,824
Turquie d'Europe.....	125,289	324,480
Prusse.....	137,066	254,992
Norvège.....	123,205	319,068
Grande-Bretagne et Irlande....	120,832	312,947

Pour les pays européens, les chiffres de la colonne des milles sont pris dans le *Statesman's Year-Book* de Martin pour 1888.

Ce tableau fait voir que la superficie de la province de Québec excède de 141,041

kilomètres celle de la France, de 356,899 kilomètres celle du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de 314,854 kilomètres celle de la Prusse, c'est-à-dire que l'étendue territoriale de notre province excède de plus d'un tiers celle des trois pays européens qui occupent le premier rang parmi les peuples les plus importants d'Europe.

DIVISIONS TERRITORIALES.

Pour les fins administratives, la province de Québec est divisée en vingt districts judiciaires, comprenant soixante-cinq comtés ou collèges électoraux, qui se subdivisent en cités, villes, villages, cantons (townships) et paroisses. Outre ces subdivisions, plusieurs comtés, notamment dans la partie ouest de la province, renferment d'immenses étendues de domaine appartenant à l'Etat, partiellement arpentées et affermées à des particuliers ou à des compagnies, qui exploitent les forêts et les mines renfermées dans ces domaines. On désigne sous les noms de "coupes de bois" (timber limits) et de "locations de mines" (mine locations) les parties du domaine public ainsi concédées par l'Etat.

L'étendue de territoire arpenté et divisé en lopins de culture, actuellement disponible, est de 7,324,530 acres. Les concessions faites jusqu'à présent forment une aire de 21,660,449 acres.

Terrains concédés en fiefs et seigneuries	10,678,931
Terrains concédés en tenure libre.....	10,981,518
	21,660,449

Nous avons vu plus haut que l'étendue des terres comprises dans les limites de la province de Québec est de 120,018,964 acres. En retranchant de ce chiffre l'étendue concédée en seigneuries et en tenure libre, 21,663,449 acres, on trouve un reste de 98,358,515 acres, ce qui est l'étendue disponible des terres comprises dans les domaines de l'Etat. De cette étendue disponible 7,824,530 acres sont arpentés,

divisés en lopins de ferme et offerts à la colonisation.

Parmi les collèges électoraux, il y en a qui ont une étendue excessive. Ainsi, à lui seul le comté de Chicoutimi et Saguenay renferme un territoire excédant de 2,576 milles carrés la superficie collective de la Hollande, de la Belgique, du Portugal et de l'Ecosse, qui ne comprennent ensemble qu'une aire de 90,776 milles carrés. Enfin, le territoire compris dans le comté de Pontiac égale à peu près la superficie de la Belgique et de la Hollande prises ensemble.

RÉPARTITION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

D'après les données fournies par le recensement de 1881, des 120,018,964 acres de terrain que renferme la province de Québec, à cette époque, 12,625,877 acres étaient occupés par 123,932 propriétaires, 12,344 fermiers, et 1,587 employés, et des 12,625,877 acres ainsi occupés, 6,410,264 avaient été améliorés—ce qui veut probablement dire mis en défrichement—4,147,984 acres étaient sous culture, 2,207,422 acres en pâturages, et 856 acres en jardins et vergers.

En comparant ces chiffres avec ceux du recensement de 1871, on trouve les différences suivantes :

Nombre d'acres	1881	1871	Différence.
Occupés.....	12,625,877	11,025,786	1,600,091
Améliorés.....	6,410,264	5,703,944	706,320
Sous culture.....	4,147,984	3,714,304	433,680
En pâturages.....	2,207,422	1,943,182	264,240
En jardins et vergers	856	46,458	45,602
De propriétaires..	132,932	109,059	24,873
De fermiers.	12,344	7,895	4,449
D'employés.	1,487	1,182	455

(Esquisse générale de la province de Québec, par l'honorable HONORÉ MERCIER.)

VARIÉTÉS.

La question du blé.—Pour donner au lecteur une idée de l'énorme quantité de blé qui se consomme chaque année, nous allons mettre sous vos yeux un tableau approximatif de la récolte de 1889, com-

parée à celle de l'année dernière. Ces chiffres sont empuntés au *Cincinnati Price Current*.

Pays :	Nombre de boisseaux ou minots :	
	1888	1889
Etats-Unis.....	500,000,000	415,868,000
Canada	36,000,000	30,000,000
Royaume-Uni.....	86,000,000	76,761,000
Russie (moins la Po- logne).....	235,000,000	254,619,000
France.....	310,000,000	273,620,000
Allemagne.....	95,000,000	105,000,000
Hongrie.....	95,000,000	131,748,000
Autriche.....	40,000,000	51,075,000
Italie.....	110,000,000	106,079,000
Espagne.....	100,000,000	101,157,000
Roumanie.....	35,000,000	40,000,000
Turquie.....	40,000,000	42,503,000
Belgique.....	16,000,000	14,876,000
Autres pays d'Euro- pe	30,000,000	31,808,000
Indes.....	243,000,000	266,882,000
Algérie.....	25,000,000	19,862,000
Egypte.....	12,000,000	14,187,000
Australie.....	30,000,000	47,588,000
Chili, République Argentine, etc.....	25,000,000	30,000,000

Total, boisseaux.....2,063,000,000 2,053,692,000

Si l'engrangement de la récolte confirme ces chiffres, — et il y a tout lieu d'espérer ce résultat, — on voit que la production, cette année, n'accusera qu'une augmentation de 9,000,000 environ, sur l'année précédente. Cet excédent passera à peu près inaperçu, et n'affectera pas sensiblement la cote du marché.

Il y a d'intéressantes remarques à faire sur ces chiffres.

Ainsi les Etats-Unis occupent le sommet de la liste, bien que leur population soit très inférieure à celle de la Russie, et que ce dernier pays ait été considéré pendant longtemps comme un véritable grenier à blé.

D'un autre côté, la France, avec ses 36,000,000 d'habitants, vient immédiatement après les Etats-Unis, et produit trois fois autant que l'Allemagne, qui est plus peuplée, et quatre fois autant que l'Angleterre, qui a une population à peu près égale.

La place que nous occupons nous-mêmes n'est pas la dernière. Avec nos quatre millions d'habitants, nous donnons

une récolte de 40,000,000 de boisseaux, c'est-à-dire 10 boisseaux pour chaque tête de la population. C'est beaucoup plus que ne produit la France, et c'est même un peu plus que ne donnent les Etats Unis. Ainsi, si on voulait tenir compte du chiffre de la population, nous devrions être placés en tête de la liste.

—L'industrie laitière fait tant de progrès au Canada, que nous pouvons maintenant rivaliser, sous ce rapport, avec les Etats-Unis, comme on peut s'en convaincre par le chiffre des exportations.

Ainsi, l'an dernier, le Canada a exporté 84,173,267 livres de fromage, tandis que les Etats-Unis, avec une population douze fois plus forte que la nôtre, n'en ont exporté que 88,008,458 livres.

Quant à la question du prix, c'est le Canada qui a l'avantage. Notre exportation de fromage a rapporté \$8,928,000, tandis que celle des Etats-Unis n'a produit que \$8,736,000.

Notre exportation de fromage, quoiqu'en quantité moindre qu'aux Etats-Unis, a produit deux cent mille piastres de plus. La qualité du fromage canadien est supérieure à celle du fromage américain, et notre fromage est plus recherché en Angleterre que celui des Etats-Unis.

Statistique minérale du Canada. — On vient de publier le rapport sur la statistique minérale du Canada.

Le total du produit de l'exploitation minérale dans le pays, pour l'année 1888, s'élève à \$16,500,000. En voici le détail :

Antimoine.....	\$ 3,696
Amiante.....	255,007
Brique.....	1,036,000
Pierre à bâtir.....	641,712
Charbon de bois.....	87,000
Houille.....	5,259,000
Cuivre.....	667,543
Engrais artificiels.....	21,000
Verre et verrerie.....	375,000
Or.....	1,098,000
Gypse.....	179,399
Fer.....	1,592,931
Mica.....	30,900
Pétrole.....	755,571
Phosphate.....	242,235
Fer, en masse.....	313,000

Quincaillerie.....	27,500
Pyrites.....	285,648
Sel.....	185,460
Argent.....	495,377
Acier.....	472,000
Soufre.....	121,515

L'exportation totale s'est élevée à \$4,110,937, dont \$3,341,308 aux Etats-Unis et \$478,260 en Angleterre.

Pendant la même période, nous avons importé des minéraux pour une valeur de \$28,230,788, dont \$12,000,000 fer et acier et \$8,975,792 houille.

La production totale de la houille a été de 2,658,134 tonneaux, soit une augmentation de 239,640 sur l'année précédente. Elle se répartit comme suit :

	Tonneaux
Nouvelle-Ecosse.....	1,989,263
Colombie Britannique.....	548,000
Nord-Ouest.....	115,000
Nouveau-Brunswick.....	5,730

L'exportation atteint 588,627 tonneaux provenant principalement de la Colombie Britannique et exportés aux Etats-Unis.

La production du mica dans la province de Québec est de 25 p. c. plus basse que l'année précédente.

Les fonderies de Trois-Rivières et de Drummondville ont consommé pendant l'année 10,710 tonneaux de minerais de fer.

Les mines de la province de Québec produisent 20,396 tonneaux de phosphate, soit une faible augmentation sur l'année précédente.

— Le gouvernement de Terre-Neuve vient de faire imprimer son livre bleu sur la situation générale des affaires dans l'île pour l'année 1888.

Comme tous ses pareils, ce livre bleu fourmille de renseignements, de données générales qui ne sont pas sans intérêt pour notre monde commercial et politique.

Nous toucherons aux points les plus saillants.

La valeur des importations de Terre-Neuve pour 1888 est de \$7,420,400.

Ses exportations s'élèvent à \$6,523,137.

En 1887, les importations n'avaient point dépassé \$5,397,408 et les exportations \$5,153,887.

C'est l'Angleterre qui est le principal fournisseur de Terre-Neuve. On y a acheté, l'an dernier, \$3,265,229 de marchandises.

Le Canada vient en second lieu, avec des marchandises d'une valeur de \$2,041,144.

Puis, les Etats-Unis, qui lui ont vendu pour \$1,601,138.

Notons ici que notre commerce d'importation avec Terre-Neuve a augmenté de \$55,215.

Quant au commerce d'exportation, les principaux marchés de Terre-Neuve sont le Brésil, le Portugal et l'Espagne.

Le Canada n'a acheté là que \$ 482,497, alors que le Brésil a acheté \$1,325,080 et le Portugal \$1,198,392.

Le livre bleu renferme aussi quelques notes sur les pêcheries du Labrador.

L'on a expédié du Labrador, en 1888, 222,183 quintaux de morue, représentant une valeur de \$755,422; 13,570 quarts de harengs d'une valeur de \$46,138, et \$12,480 de saumons.

Total des exportations au Labrador pour 1888, \$814,040.

— On a calculé que, depuis 1790, la population de l'Amérique du Nord double tous les vingt-six ans environ.

Actuellement, la population de l'Union américaine doit certainement dépasser 62 millions d'habitants. Depuis un siècle, il est arrivé 13,450,000 émigrants aux Etats-Unis. Le nombre des immigrants annuels varie beaucoup avec les années; ainsi, en 1882, il en a été reçu 788,000, tandis qu'en 1886 on n'en a reçu que 334,000.

En 1850, la fortune des Etats-Unis n'était que de 42,150 milliards de francs, tandis que celle de la Grande-Bretagne était estimée à plus de 112,500 milliards. Trente années de protection ont suffi pour intervertir les rôles.

En 1884, la fortune de l'Angleterre était

évaluée à 225 milliards, et celle des Etats-Unis à 275 milliards, sur lesquels les manufactures américaines représentent une valeur de près de 23 milliards, soit à peu près la moitié de ce que valent toutes les manufactures européennes réunies, lesquelles atteignent le chiffre de 65 milliards de francs.

—La population totale des Indiens aux Etats-Unis est évaluée à 250,000. Parmi eux, 21,242 ont des demeures fixes, et 9,612 familles se livrent à l'agriculture. 28,633 de ces soi-disant sauvages appartiennent à des sectes religieuses.

—Il y a actuellement aux Etats-Unis 29,000 locomotives. Le Canada et le Mexique en possèdent 3,300, ce qui forme, pour le continent nord-américain, un total de 32,300 locomotives.

BIBLIOGRAPHIE.

PUBLICATION REÇUE.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception de l'ouvrage suivant :

Registre d'inscription et d'appel pour les écoles catholiques françaises de la province de Québec.

Ce Registre ne saurait manquer d'être très utile à tout directeur d'école. Il contient tous les renseignements dont l'instituteur peut avoir besoin dans la régie de sa classe, dans ses principaux rapports avec les autorités scolaires et le département de l'Instruction publique. Les *Notes pédagogiques*, surtout, méritent qu'on les étudie avec soin, afin de s'en pénétrer et de les appliquer d'une manière judicieuse : elles sont comme la quintessence de la pédagogie.

Nous allons maintenant reproduire d'une circulaire adressée aux municipalités scolaires les remarques suivantes, qui, mieux que ce que nous venons de dire, feront connaître la valeur de ce travail.

Le Registre renferme :

1° Un *Programme d'études pour les éco-*

les catholiques, qui indique aux maîtres et maîtresses ce qu'ils doivent enseigner ;

2° Des *Notes pédagogiques* excessivement importantes, que les titulaires des écoles devront étudier et mettre en pratique, s'ils veulent réussir dans l'enseignement ;

3° Des *Extraits des règlements scolaires*, qui concernent d'une manière spéciale les instituteurs et les élèves, et qui leur font connaître leurs devoirs respectifs ;

4° Un *Etat général*, faisant voir le nom, l'âge et la classe de tous les élèves admis, ainsi que le nombre de jours pendant lesquels chacun a fréquenté l'école durant l'année entière ;

5° Deux *Blancs de rapport*, que le titulaire de chaque école doit remplir et transmettre au secrétaire-trésorier à la fin de décembre et de juin. Ces blancs, qui contiennent les renseignements nécessaires à la préparation des rapports semestriels des commissaires au Surintendant, seront d'une très grande utilité à MM. les secrétaires-trésoriers, qui obtiendront ainsi facilement et d'une manière exacte les statistiques concernant chaque école, ce qu'ils n'obtenaient auparavant qu'après bien des démarches et, très souvent, d'une manière inexacte ;

6° Deux *Tableaux de l'emploi du temps*, indiquant aux instituteurs et institutrices la manière de préparer le travail qu'ils sont tenus de faire en vertu de paragraphe 7 de l'article 145 des règlements scolaires ;

7° Enfin, des *Instructions* importantes sur la manière de tenir le registre, de calculer l'assistance moyenne, etc., etc.

Le prix du REGISTRE n'est que de 25 cts l'exemplaire et \$2.40 la douzaine. Il est en vente chez tous les libraires.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est D'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.